



TAXE D'APPRENTISSAGE

Choisissez CESI et devenez partenaire.



Établissement d'enseignement supérieur technique privé

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Dynamisez votre capital compétences en soutenant la formation de vos futurs ingénieur·e·s !

Association à but non lucratif, CESI se distingue par son ancrage territorial, sa proximité avec les entreprises et son agilité face aux grands défis des transitions numériques, écologiques et industrielles. Présente dans 25 villes en France, l'école diplôme chaque année plus de 8 200 étudiants. Votre contribution via la taxe d'apprentissage est une ressource essentielle qui renforce notre mission et témoigne de votre engagement aux côtés de l'enseignement supérieur et de l'innovation.

DES FORMATIONS ANCRÉES DANS L'INNOVATION ET TOURNÉES VERS LES DÉFIS DE DEMAIN

Dans un monde en constante évolution, CESI adapte continuellement ses programmes pour répondre aux grandes transformations technologiques, industrielles et sociétales. Son unité de recherche, CESI LINEACT (UR 7527), accréditée par le HCERES et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, intègre la recherche au cœur des formations, offrant aux étudiants une immersion directe dans les réalités de l'innovation. De plus, des chaires de recherche, d'entreprise et d'enseignement sont développées en partenariat avec des acteurs clés de l'industrie, du numérique, du bâtiment et de l'enseignement supérieur, afin d'anticiper les tendances et de proposer des solutions concrètes face aux mutations de notre environnement.

CESI propose, via son Programme Grande École, cinq majeures co-construites avec les entreprises et animées par des experts du monde professionnel – Génie civil, Industrie & services, Data science & intelligence artificielle, Systèmes embarqués & IoT, Réseaux, systèmes & cybersécurité – enrichies par un large éventail d'options thématiques telles que la robotique, le management de projets, le bâtiment, le génie urbain et la recherche.

DES INGÉNIEURS OPÉRATIONNELS ET PRÉPARÉS À L'ENTREPRISE

Dès la première année, les étudiants de CESI travaillent sur des projets concrets issus de problématiques réelles, développant ainsi leur esprit d'innovation, leur sens de l'initiative et leur capacité à collaborer. La formation alterne enseignements théoriques et expériences en entreprise, avec des stages, des missions professionnelles, et un projet de fin d'études en conditions réelles, à travers une mission d'ingénieur junior.

Cette approche active s'appuie sur des environnements

d'apprentissage modernes et immersifs : Lab'CESI pour le prototypage rapide, salles multimédia, espaces collaboratifs et outils numériques interactifs, le tout inspiré du modèle pédagogique international CDIO™. Résultat : des diplômés reconnus pour leur autonomie, leur esprit critique, leur adaptabilité et leur maturité professionnelle, prêts à contribuer efficacement dès leur arrivée en entreprise.

UNE ÉCOLE TOURNÉE VERS L'INTERNATIONAL

L'international fait partie intégrante du parcours des élèves ingénieurs de CESI : 100 % d'entre eux réalisent une mobilité à l'étranger, de trois à six mois, pour enrichir leur expérience interculturelle et développer leur agilité dans un environnement globalisé. L'école entretient plus de 150 partenariats avec des universités ainsi qu'avec des laboratoires de recherche et établissements académiques en Europe, au Canada, au Brésil, en Inde, au Vietnam, aux États-Unis ou encore en Australie.

Labellisée « Bienvenue en France » (niveau 2), CESI est reconnue pour la qualité de son accueil des étudiants et enseignants internationaux.

UN ENGAGEMENT FORT POUR L'INCLUSION ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

CESI place l'égalité des chances et la diversité au cœur de son projet éducatif. L'école agit concrètement pour une société plus juste à travers le financement de bourses, des actions de sensibilisation au handicap, ainsi que des initiatives en faveur de la mixité dans les filières techniques, notamment auprès des jeunes filles. Elle s'attache à former des ingénieurs responsables, ouverts sur le monde, conjuguant excellence scientifique, sens de l'engagement et humanisme.

Labellisée DD&RS depuis 2025, CESI inscrit pleinement la durabilité et la responsabilité sociétale dans sa stratégie. Ce label, aux côtés de « Bienvenue en France », reflète la volonté d'ouvrir l'école à tous les talents, sans distinction.

DEVENIR PARTENAIRE DE CESI

Ressource essentielle pour CESI, en versant la taxe d'apprentissage à notre école, vous contribuez activement à la formation de futurs talents ancrés dans les réalités économiques, sociales et environnementales de demain.

En devenant partenaire, vous pouvez :

- **Co-construire avec nous** vos dispositifs de développement des compétences de vos collaborateurs,
- **Promouvoir votre entreprise** auprès de nos étudiants pour un stage ou un premier emploi,
- **Disposer d'un vivier de candidats** à recruter pour un stage ou un premier emploi,
- **Proposer des projets** qui pourront être des sujets traités par nos étudiants au cours de leur parcours,
- **Intervenir en qualité de conférencier** au sein de nos campus,
- **Être associé à la stratégie d'évolution de l'école** lors de séances de consultation de nos partenaires. Ces rencontres école/entreprises permettent d'adapter régulièrement nos programmes pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises,
- **Assister aux conférences de l'école** dans nos locaux ou en visioconférence.

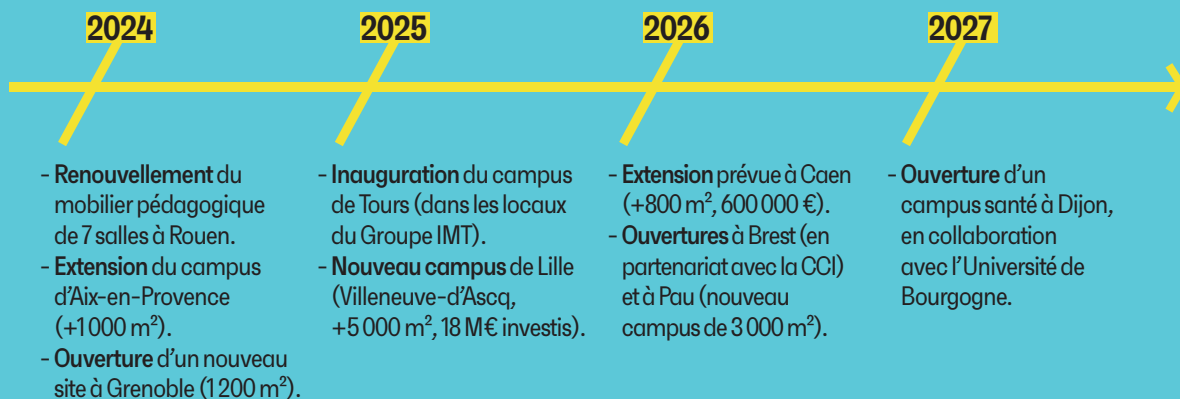
SOUTENEZ NOS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

POURQUOI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À CESI ?

En choisissant CESI, vous investissez dans une école qui place l'innovation pédagogique et la transformation des compétences au cœur de sa mission. Votre contribution permet de développer des espaces d'apprentissage modernes et connectés, de faire évoluer nos programmes en lien avec les besoins des entreprises, et de proposer des parcours toujours plus inclusifs, responsables et tournés vers l'avenir.

Grâce à la taxe d'apprentissage, CESI renforce chaque année la qualité de ses enseignements, l'attractivité de ses campus et sa dimension internationale. Vous participez à la formation d'ingénieurs et de cadres immédiatement opérationnels, ancrés dans les réalités économiques locales et conscients des grands défis numériques, écologiques et sociétaux. Chaque euro versé est un levier concret pour bâtir l'enseignement supérieur de demain.

DES INVESTISSEMENTS CONCRETS, PARTOUT EN FRANCE



Ces projets s'accompagnent de l'intégration progressive de nouveaux outils liés à l'IA, à la cybersécurité, et aux transitions énergétique et environnementale.



TAXE D'APPRENTISSAGE, TOUT SAVOIR

Le taux du solde de la taxe d'apprentissage applicable à la masse salariale de l'année est de 0,09%. Les entreprises doivent déclarer et verser annuellement le solde de la taxe d'apprentissage (0,09%) auprès de l'Urssaf ou de la MSA. Les montants collectés sont ensuite reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), qui en assure la gestion. Ces fonds, fléchés par les entreprises, sont ensuite affectés aux établissements de leur choix.

LA COLLECTE

TAXE D'APPRENTISSAGE

0,68 %

de la masse salariale brute 2024
(hors Alsace Moselle)

PART PRINCIPALE

0,59 % de la masse
salariale 2024 versée
mensuellement
à l'Urssaf ou à la MSA

SOLDE DE LA TAXE

0,09% de la masse salariale
2024 versée directement
auprès de l'Urssaf
ou de la MSA puis reversée
aux établissements choisis

LES ÉTAPES

1
Calcul de sa masse salariale 2024
pour déterminer les 0,09 %
(solde de la taxe d'apprentissage).

2
Déclarer et verser le montant annualisé
directement à l'Urssaf ou à la MSA.

3
Flécher le solde de la taxe d'apprentissage
vers l'établissement de votre choix via
la plateforme SOLTéA mis en oeuvre par
la CDC **du 26 mai au 27 juin 2025 ou
du 14 juillet au 24 octobre 2025.**

4
La Caisse des Dépôts et Consignations
verse aux établissements les montants
indiqués par les entreprises
les 11 juillet ou 7 novembre 2025.

COMMENT NOUS RETROUVER SUR SOLTéA ?

Plusieurs possibilités, soit avec le :

Nom de l'établissement : CESI

Numéro de SIRET : 775 722 572 011 82

Code UAI : 0 062 104 E

CAMPUS DE NICE - 04 93 63 66 78

Bérengère Javilliey / bjavilliey@cesi.fr
13, avenue Simone Veil - 06200 Nice

nice.cesi.fr



CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS